



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 5 SEPTEMBRE 2023

Membres présents :

DANIEL BRANCATO
GAETAN BURGIO
YVES CATANESE
JEROME PISCIONE
BERNARD KOUROUYAN
LOUIS MAGLIANO
PATRICK MALLIA
GERARD PERODDI

Absent excusé

JEAN PIERRE SCHULLER

ADMISSIONS SOCIETAIRE

- **Monsieur INARD Christophe** est admis sociétaire à partir du 1^{er} septembre 2023.
- **Monsieur GARCIA Bruno** est admis sociétaire à partir du 1^{er} septembre 2023.

DEMANDES DE PLACE A L ARTICLE 36 DU RI

Deux personnes étaient conviées à rencontrer le Comité Directeur

- **Monsieur DOS SANTOS Frédéric** a acheté le bateau de M ITALIANO Jean Paul, sociétaire décédé.
Monsieur DOS SANTOS avait confirmé sa venue et ne s'est pas présenté.
Il sera invité à nouveau à rencontrer le Comité Directeur au mois d'octobre 2023.
- **Monsieur PAGON Hadrien** est admis en période probatoire de 3 ans à partir du 1^{er} septembre 2023. Il a acheté le bateau de M Gilles Heyrend, sociétaire, qui quitte le CNM.

ENTRETIEN DES BATEAUX (Article 15 du RI)

Quelques courriers recommandés ont été transmis le 8 juin 2023 aux propriétaires de bateaux qui ne sont pas raccord avec notre Règlement Intérieur.

A ce jour, certains n'ont toujours pas donné de date de carénage

Aussi, un courrier de radiation du CNM au 31/12/2023 leur sera transmis

DOSSIERS DE PASSAGERS ARTICLE 36

Deux bateaux sont en panne de moteur.

Un courrier sera transmis à leurs propriétaires pour leur demander une date de réparation afin d'être en conformité avec le RI.

LE CLUB HOUSE

Le Comité Directeur a décidé, à l'unanimité, de ne pas reconduire le contrat de concession avec les gérants actuels.

Un courrier recommandé avec AR sera transmis au concessionnaire pour dénoncer le contrat

CONGES DE LA SECRETAIRE

- La secrétaire sera en congés
- Du 14/09/2023 inclus
- Au 23/09/2023 inclus

Puis,

- Du 29/09/2023
- Au 30/09/2023



Club Nautique de Martigues et de l'Étang de Berre

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITES

Un document sur la traçabilité de la gestion des déchets émis par le CNM et sur l'impact environnemental sera émis par Jérôme Piscione

AUGMENTATION DU COUT DE L ELECTRICITE

Une négociation a été engagée sur les tarifs de l'électricité

Il a été obtenu une augmentation de +12,93% pour les heures pleines et +10,77% pour les heures creuses.

L'augmentation de l'abonnement a été négocié à +3,6%

APAVE

Lors du dernier contrôle annuel de la société APAVE portant sur nos installations électriques, il nous a été recommandé de remplacer les 30 milli ampères par des produits plus fiables.

Le CNM va suivre ces recommandations afin de maintenir notre sécurité électrique.

SECTION PECHE PASSION

Des lots pour la remise des prix de la section Pêche Passion seront achetés très prochainement.

Patrick Mallia et Bernard Kourouyan iront faire les achats le 12 septembre à Aubagne chez CABESTO.

Le Président
Gérard PERODDI

Le Secrétaire général
Patrick MALLIA